

vation, jusqu'à ce qu'une décision fût prise au sujet de la reconstruction du Palais,

Un des nombreux projets mis à l'étude fut enfin approuvé en 1834'. En 1835, on commença les travaux. Le nouvel édifice devait servir de Palais de Justice et de prison ; mais il lui fallait un plus vaste périmètre qu'aux anciens bâtiments de Roanne. On ajouta, en effet, le sol du palais neuf qui, en 1810, avait remplacé l'hôtel de Fléchères, ainsi que les périmètres de la rue du Palais, de la place Saint-Alban et des diverses maisons sises sur le vaste espace limité au midi par la rue Portefroc et à l'ouest par la me Saint-Jean. D'autres acquisitions devaient être faites au nord de cette masse pour l'ouverture de la rue projetée et dite actuellement *du Palais*. A Test, la place de Roanne devait être agrandie et le quai dégagé par la démolition de la maison Gabet. Le plan dit de Séraucourt, daté de 1736, permet de suivre exactement toutes ces transformations.

Tous les services ayant abandonné l'ancien palais à la fin de l'année 1835, les archives judiciaires durent être également transportées dans un local provisoire. Réparties dans un nombre considérable de caisses, elles furent déposées dans une maison qui était destinée elle-même à être démolie pour la construction de la prison. En 1838, il devint nécessaire de les déplacer de nouveau ; on les transporta dans une des salles basses de l'ancien hôtel de la Préfecture, sur la place des Jacobins, aujourd'hui de l'Impératrice. Là, l'inondation de 1840 vint encore aggraver les dégâts passés. L'eau ayant pénétré dans plusieurs de ces caisses, a détrempé des registres et des liasses de papiers et les a transformés en pièces épaisses